

Une affiche envoyée par la poste

Dominique HARDY

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 AOUT 2021

Les affiches portant une partie de leur texte manuscrit sont autorisées depuis avril 1857 (B.M. n°20. Circulaire n° 50, § 15 et 16) à être envoyées au tarif des imprimés. Le papier doit être de couleur et timbré.

Étude de M^e LÉONARD, huissier à Stenay.

Vente
DE
MEUBLES

et de récoltes sur pied pour cause de départ
au domicile de M^e Vidion, à Lamouilly

Le Dimanche 21 Juillet 1872, à midi, M^e LÉONARD,
huissier à Stenay, procédera à la vente en détail et à l'enchère
de plusieurs meubles et objets mobiliers, consistant en :

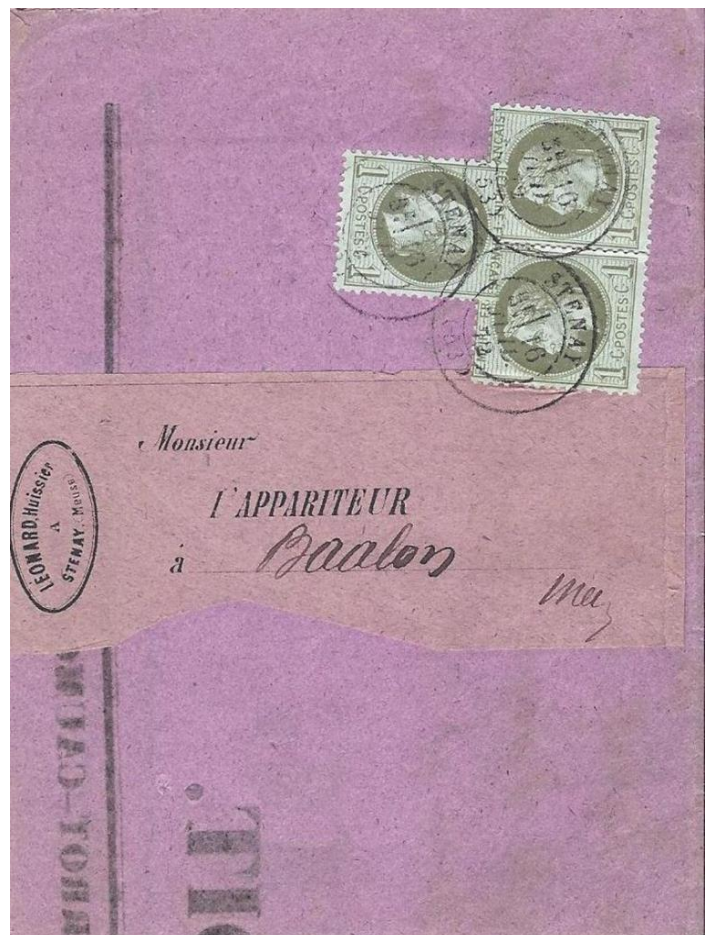
*Armoire de cuisine, ustensiles de ménage, horloge, glace,
lit à plume, matelas, oreiller, couvertures, 30 pièces de draps,
linge de corps et de table. — 3 commodes, armoire, bois de lit, table de nuit,
tabourets, bancs et tables d'appareil, tabourets. — 2 vaches, 1 porc.
Bois de chauffage, foyers, un tas de fumier et autres objets.*

Recoltes

17^{es} M^elli au Parcay, ban de Neprout, royé le chemin et Simon-Loy
18^{es} 78 Crémieu à la Louette, royé Daugeance et Auguste Grouin.
7^{es} 78 Pommes de terre au Paquisseau Sapet, royé l'Instituton et Paret.
8^{es} 84 Pommes de terre, Luzerne, foin et autres produits en montant
à St Wolfroy, royé Duthol et Denise Gauriet.

A CRÉDIT.

Moutmedy. — Imprimerie de PIERROT-CAUMONT.



Envoi de Stenay du 16 juillet 1872 pour Baâlon (Meuse), 3 c pour un envoi d'affiches sous bande entre 5 et 10 g, au tarif du 1er septembre 1871.